



BASSIN EFE

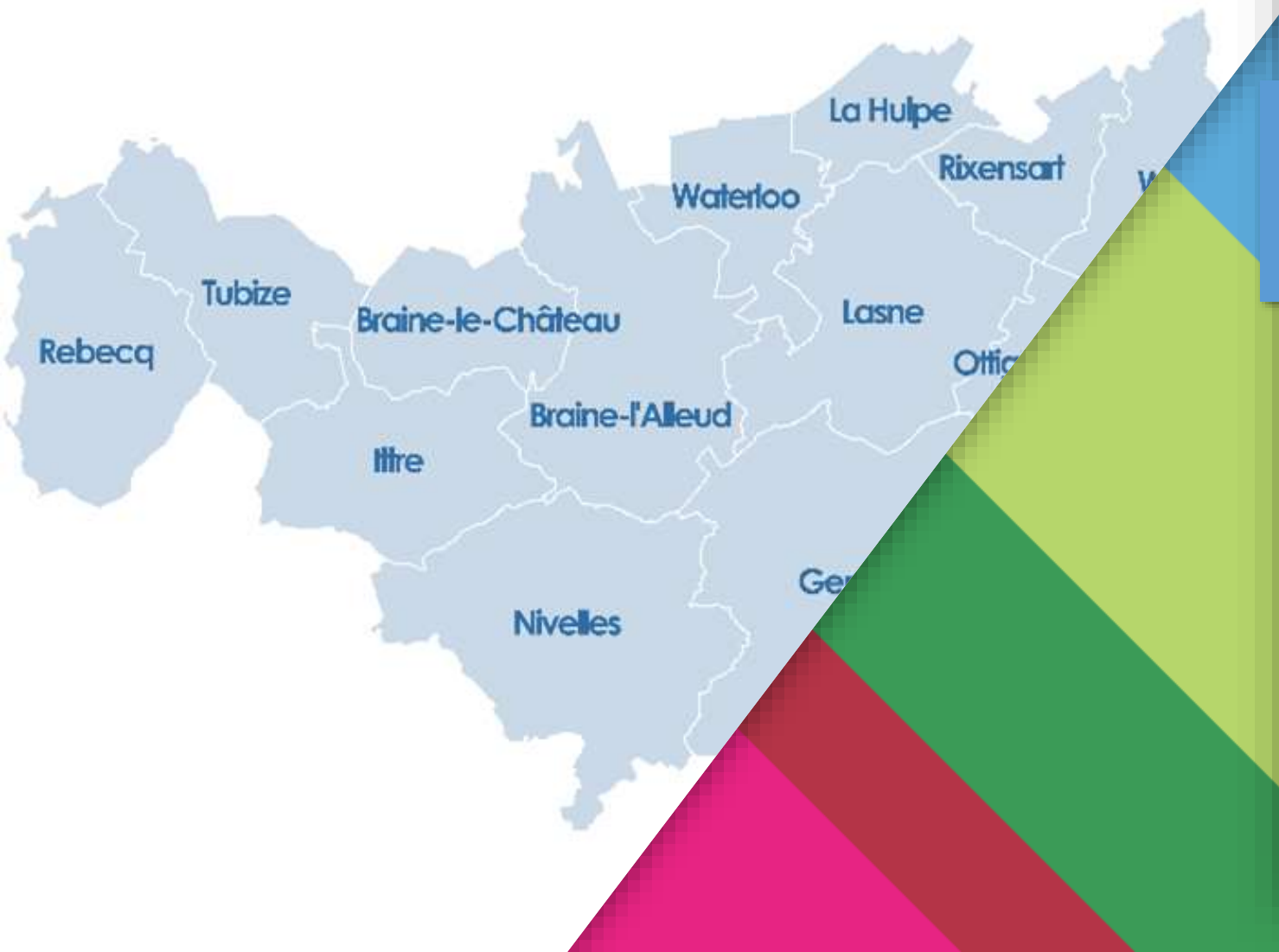
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ■ FORMATION ■ EMPLOI

BRABANT WALLON

Accroche du public
jeune en Brabant
wallon

Bienvenue à tous et
toutes

2 octobre 2025



MOT DE BIENVENUE

**JACQUES SPELKENS
PRÉSIDENT IBEFE BW**

**[HTTPS://YOUTU.BE/BDA
CNY20IUM](https://youtu.be/BDA
CNY20IUM)**

CHER » LE PUBLIC JEUNE ?

EXPERIENCES EN BRABANT WALLON

RE 2025



INTRODUCTION

Éléments de contexte

- Remerciements aux différents partenaires, orateurs et co-organisateurs, la Ville de Nivelles (Centre culturel et Ciné 4) pour la mise à disposition des lieux
- Rencontre intersectorielle autour de la thématique de l'accroche du public "jeune" (16 – 25 ans): échanges d'expériences
- Les différents secteurs visés : les acteurs de l'Aide à la jeunesse, de la Jeunesse, de la Santé Mentale, de l'Enseignement et les acteurs liés à l'Insertion socio professionnelle
- Coordination: IBEFE – Instance bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (// Chambres Enseignement et Emploi Formation)

INSTANCE BEFE - Composition

Monsieur Jacques SPELKENS : Président

8 Interlocuteurs sociaux

- 2 FGTB et 2 CSC
- 1 UCM, 2 AKT for Wallonia et 1 UNIPSO

8 Opérateurs de formation-emploi-insertion

- 4 FOREM
- 2 IFAPME
- 2 CISP

8 Enseignement

- 4 Enseignement technique et professionnel
- 2 Enseignement pour Adultes (EPA)
- 2 Administration générale de l'enseignement

Invités (voix consultative)

- MIRE, CPAS, AVIQ, ALPHA, Ens. Spécialisé, CPMS
- Autres invités : Carrefour des Métiers, CDMN, CRIBW, SGD, CZA, ...

HISTORIQUE

2020 : Groupe de travail en Brabant wallon autour de la « mobilisation des publics adultes »

2023 : Événement organisé en interbassin le 27 novembre sur le thème de l'accroche des publics

2024 : 1^{ière} édition: Focus sur le public jeune âgé de 16 à 25 ans en associant le secteur Jeunesse au sens large – événement sur chaque bassin

2025: 2^{ième} édition: Poursuite des réflexions suite aux évaluations positives

Plus d'informations sur : www.bassinefe-bw.be

RENCONTRE — ÉCHANGES - PROPOSITIONS

Objectifs

- Partager les informations
- Identifier les personnes de contact
- Comprendre les actions de chaque organisme
- Relever les problématiques rencontrées par les publics et par les acteurs
- Créer des collaborations
- Favoriser les actions innovantes

Informar, diffuser,
partager, relayer, faire
... l'information

Approfondir la
connaissance

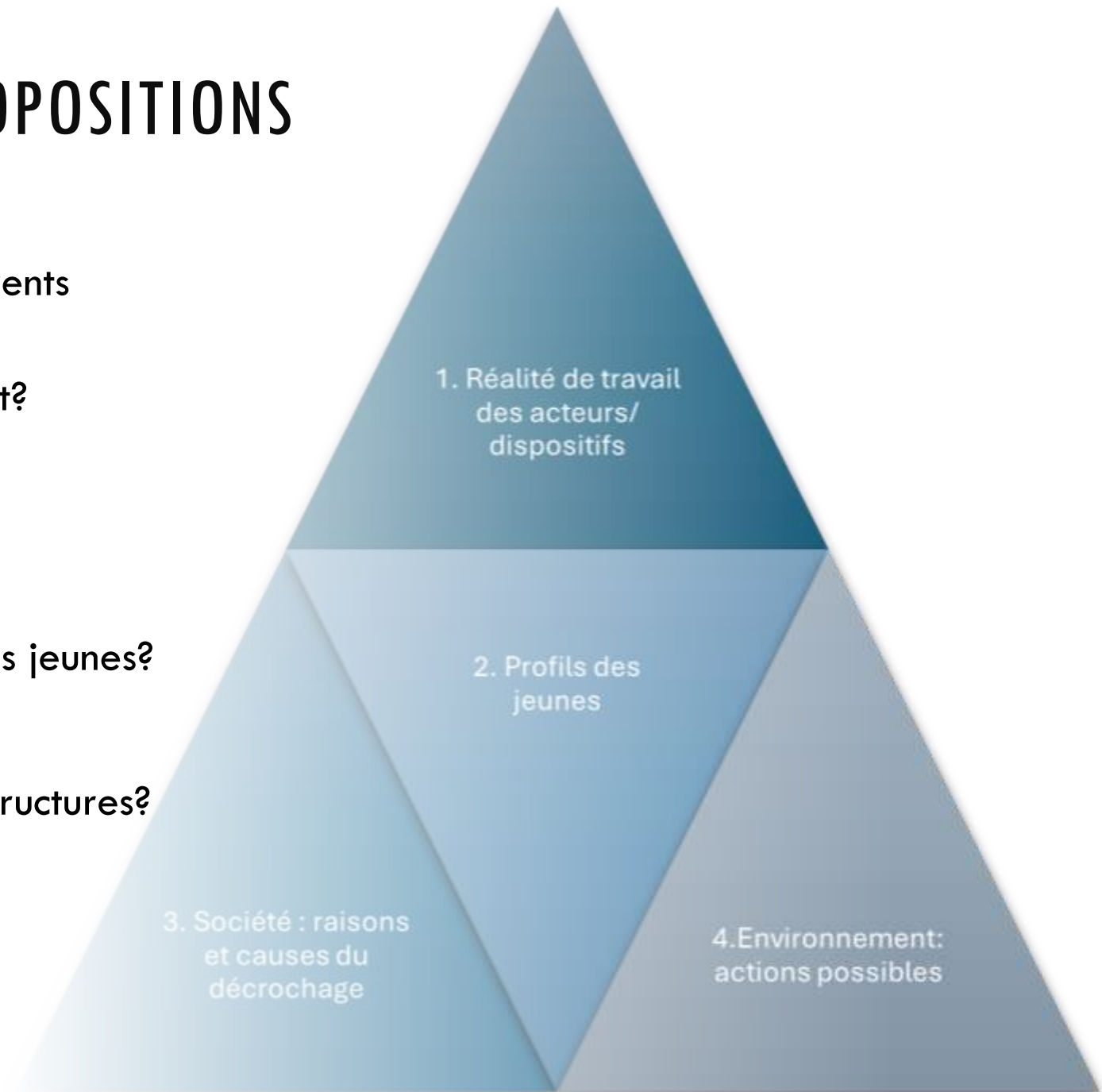
Comprendre les actions
proposées

Visibiliser

RENCONTRE — ÉCHANGES - PROPOSITIONS

Questions multiples

- Qui sont les acteurs clés composant les différents dispositifs?
- Quelles sont les directions prises actuellement?
- Où se situe le risque de décrochage?
- Quelles sont les raisons pouvant expliquer le décrochage?
- Quelles sont les difficultés rencontrées par les jeunes?
- Quelles réponses leur apporter?
- Comment les accueillir dans les différentes structures?
- Comment travailler ensemble?
- Etc...



RENCONTRE — ÉCHANGES - PROPOSITIONS

Atelier

- Partir de la parole des jeunes
- Etablir un lien avec la question du sens, la place occupée vis-à-vis du travail, de la formation, de l'ISP, de l'enseignement...
- Réfléchir collectivement
- Formuler des propositions, pistes de recommandations dans le cadre de sa propre réalité de travail.
- Proposer des solutions communes, ...



A SAVOIR



- Le Lunch se déroulera à la salle Exposition au premier étage du Centre culturel de Nivelles, place Albert 1^{ier}
- Des formulaires d'évaluation sont dans la farde à compléter et déposer en sortant
- Des post-it pour rassembler vos idées à coller sur une grande feuille
- Temps de Q/R en cours de matinée
- Pause

Enseignement :

Structure et filières, orientation,
accrochage, partage
d'expériences de parents

*ANNE-FRANÇOISE DÉsirANT, BENOÎT ALSTEENS, ELODIE WARNIER,
GAËTANE CAMBIER, ANNE FLOOR*

**Tu as entre 14 et 16 ans ?
Pense à ton métier !
Choisis le parcours le plus adapté !**

Ce métier nécessite
des études supérieures.



Ce métier est enseigné
dans une filière qualifiante.

Aide-toi du TIO !

T : Le type d'enseignement qui me convient
I : Mes intérêts
O : Mon objectif métier



Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
obligatoire pour accéder à l'enseignement supérieur



Certificat de Qualification, permettant l'accès à l'exercice d'un métier

Enseignement de transition

Je choisis une formation générale
en suivant des options en lien avec les
études supérieures que je veux suivre.

Enseignement général
3-4-5-6

Ce que j'ai en poche !
Le C.E.S.S.



Enseignement supérieur,
bachelier ou master

Je choisis une formation générale
renforcée par une option spécifique en
lien avec les études supérieures que je
veux suivre.

Technique de transition
3-4-5-6

Ce que j'ai en poche !
Le C.E.S.S.



Enseignement supérieur,
bachelier ou master

Enseignement qualifiant

Je choisis d'apprendre un métier
grâce à de la théorie et de la pratique et
avoir la possibilité de continuer avec des
études supérieures.

Technique de qualification
3-4-5-6

Ce que j'ai en poche !
Une qualification
et le C.E.S.S.



✓ **Je peux aussi apprendre mon métier en entreprise grâce à l'alternance !**

Je peux aussi continuer
ma formation via
l'enseignement supérieur !

Je choisis d'apprendre un métier
grâce à de la théorie et plus de pratique,
et d'obtenir mon C.E.S.S. avec une 7^{ème}
année de spécialisation.

Professionnel de
qualification
3-4-5-6-7

Ce que j'ai en poche !
Une qualification
et le C.E.S.S. (après ma 7^{ème})



**J'exerce le
métier qui me
plaît et pour
lequel je me
suis formé-e !**



L'enseignement qualifiant, une opportunité.

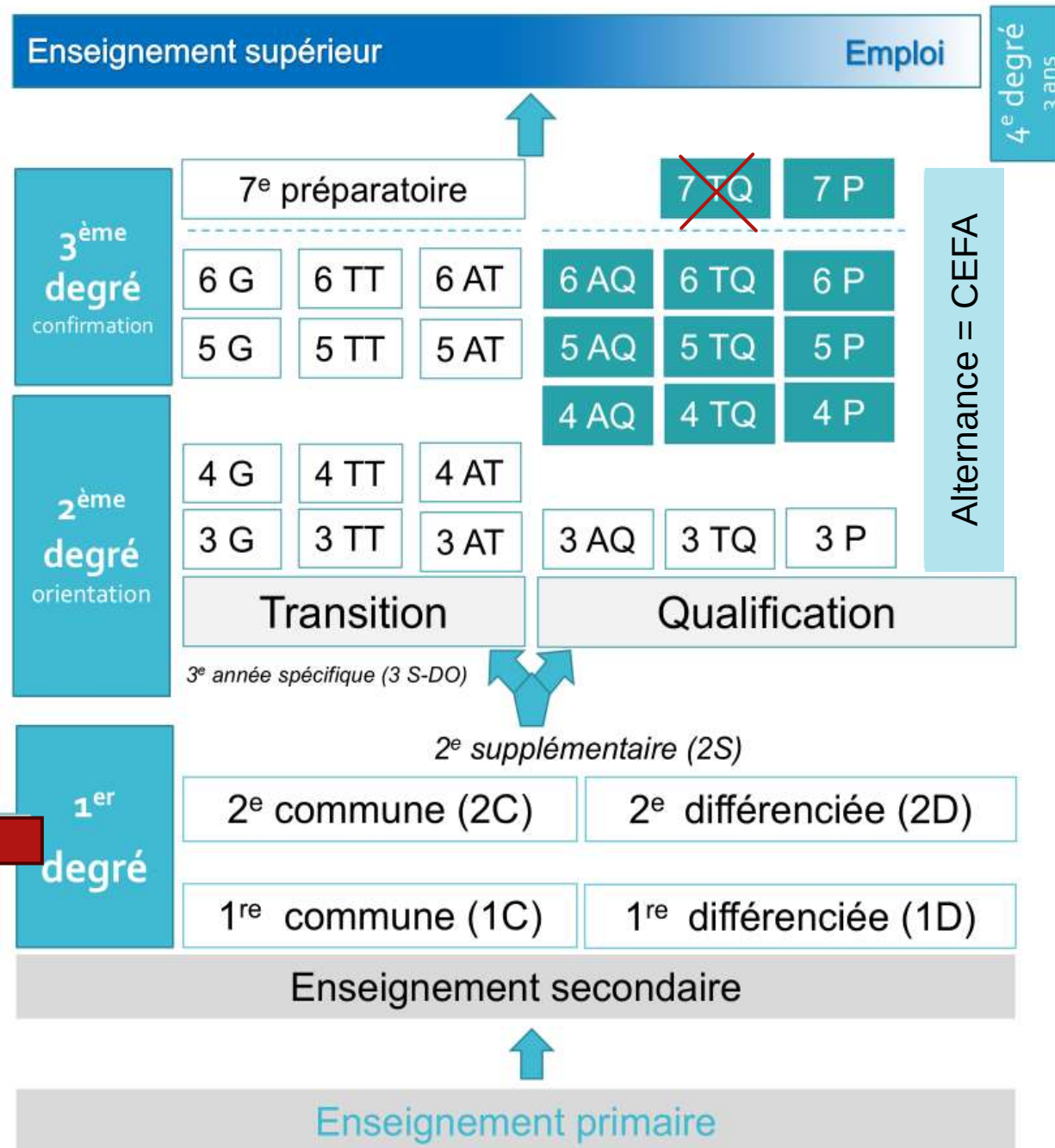


Les filières

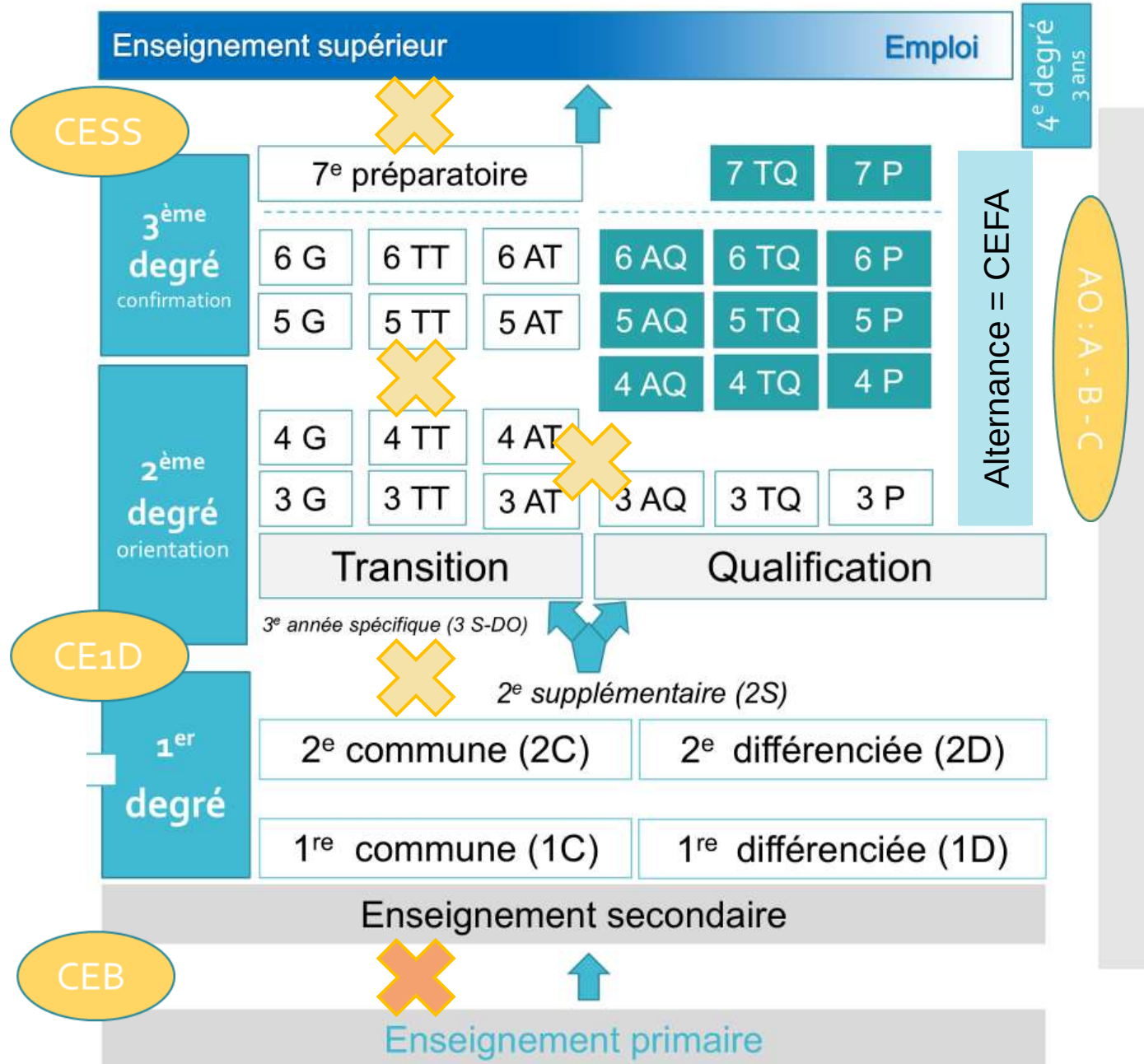
Je me qualifie
dès la 4^e !

Structure de l'enseignement secondaire

Identique dans
toutes les écoles !



Moments de choix d'orientation possibles



Focus sur le PEQ

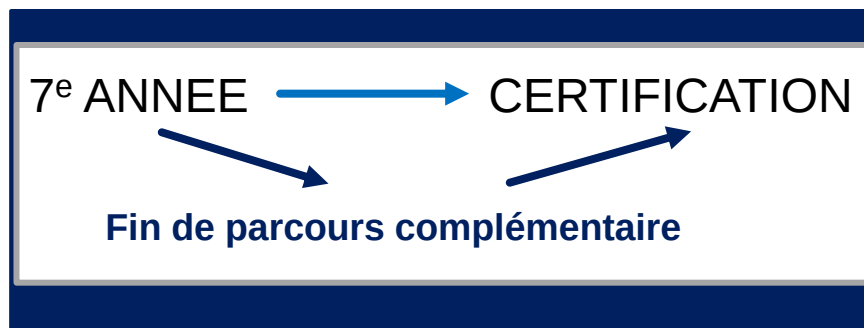
PEQ - Parcours de l'Enseignement Qualifiant

Idées clés :

1. Parcours en 3 ans généralisé à toutes les options qualifiantes
2. Un continuum pédagogique entre la 5^e et la 6^e année
3. Suivi de l'élève renforcé tout au long de son parcours de formation

Source : Circulaire 8881 relative au PEQ

Parcours en 3 ans généralisé à toutes les options qualifiantes



Un continuum pédagogique entre la 5^e et la 6^e année



- L'élève a deux ans pour acquérir les savoirs et les compétences visés
- Conditionne un changement de posture par rapport au redoublement
- Requiert des processus d'évaluation réguliers, progressifs et continus, établis sur deux ans

Suivi de l'élève renforcé tout au long de son parcours de formation



- Un dossier d'apprentissage accompagne l'élève tout au long de sa formation
- Identifie les forces et les faiblesses au niveau des apprentissages et permet de définir des processus de remédiation adaptés aux besoins de chaque élève
- Le programme spécifique de soutien aux apprentissages (PSSA) s'établit sur la base des informations figurant dans le DA et s'intègre à celui-ci
- Favorise la communication entre l'école et les parents

Orientation

**L'ORIENTATION
COMME LEVIER
D'ACCROCHAGE
SCOLAIRE**



Au-delà des mots... une vision commune ?

Orientation

Processus d'accompagnement du jeune dans ses choix de parcours et de projet personnel.

Approche éducative à l'orientation

Démarche pédagogique intégrée qui développe les compétences d'orientation tout au long du parcours.

Education aux choix

Formation à la capacité de faire des choix éclairés et autonomes dans tous les domaines de vie (y compris l'apprentissage)

Malgré leurs spécificités, ces trois approches convergent vers un objectif commun : **permettre à chaque jeune de construire son projet de vie** et de s'épanouir pleinement.

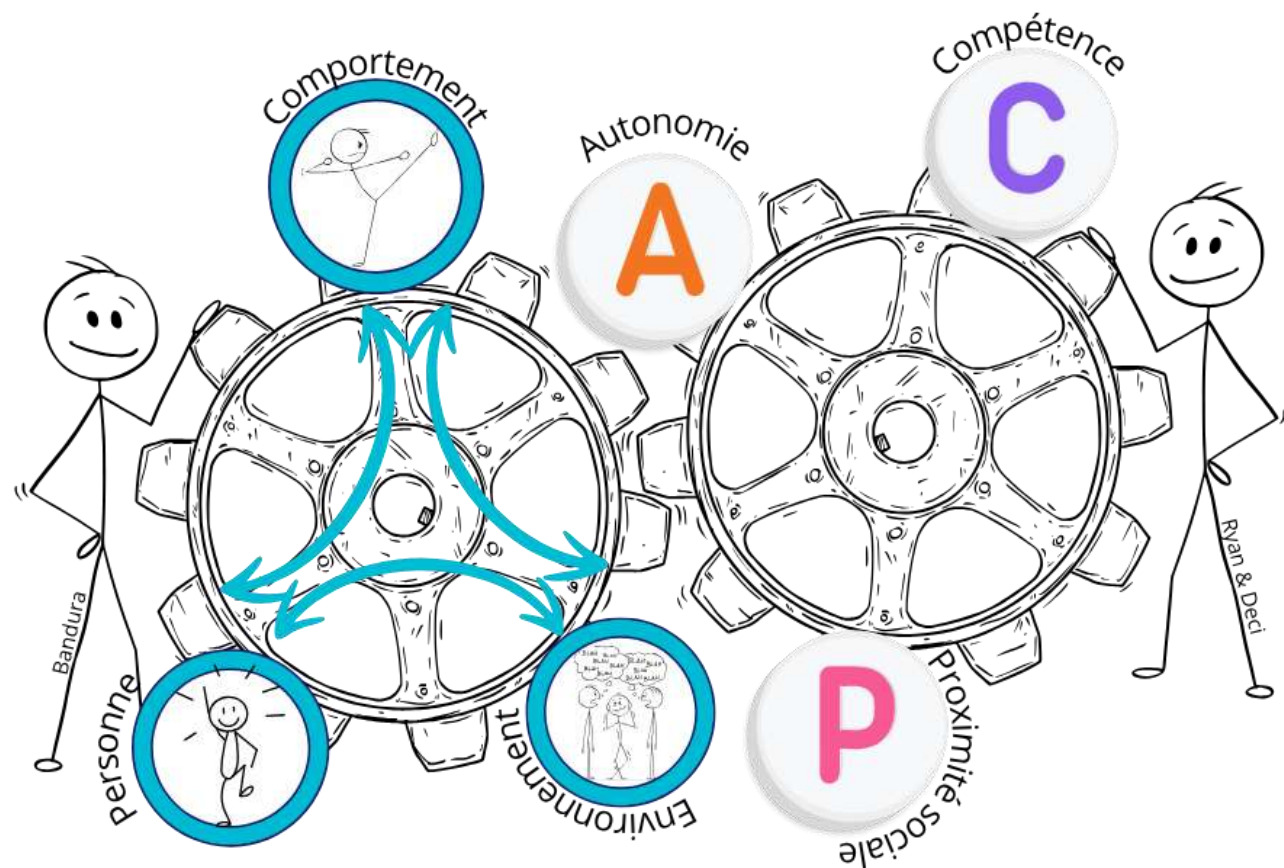
Des bases légales

Décret relatif à l'approche éducative de l'orientation

L'approche éducative de l'orientation vise à :

1. **développer** la capacité de l'élève à pouvoir **agir sur son parcours**, mais aussi prendre conscience des contraintes et des limites qui pèsent sur ce savoir-agir ;
2. repérer et critiquer **les facteurs, explicites et implicites, qui influencent les choix**, y compris en ce qui concerne le choix d'orientation à poser en fin de tronc commun ;
3. transformer des connaissances et des observations **en choix et en actions** qui les concrétisent ;
4. **développer divers scénarios** de son avenir et être capable de s'y projeter ;
5. se sensibiliser au caractère ouvert de ses choix et aux perspectives offertes par **l'apprentissage tout au long de la vie**, notamment dans le contexte des évolutions professionnelles ;
6. **découvrir** différents milieux professionnels et leur diversité et être sensibilisé tant aux contributions sociétales qu'aux enjeux éthiques et perspectives d'insertion socioprofessionnelle liés à ces divers mondes socioprofessionnels ;
7. relier des savoir, savoir-faire ou compétences disciplinaires ou transversaux, travaillés en classe, avec des filières et des options qui s'ouvrent après le tronc commun et avec des sphères professionnelles et des métiers ;
8. découvrir différentes possibilités de formation ultérieures qui s'ouvrent en fin de parcours de tronc commun ;
9. rencontrer différents types d'acteurs pour pouvoir construire ses démarches d'orientation.

Motivé pour avancer, orienté pour choisir le cap... Les chemins deviennent possibles !



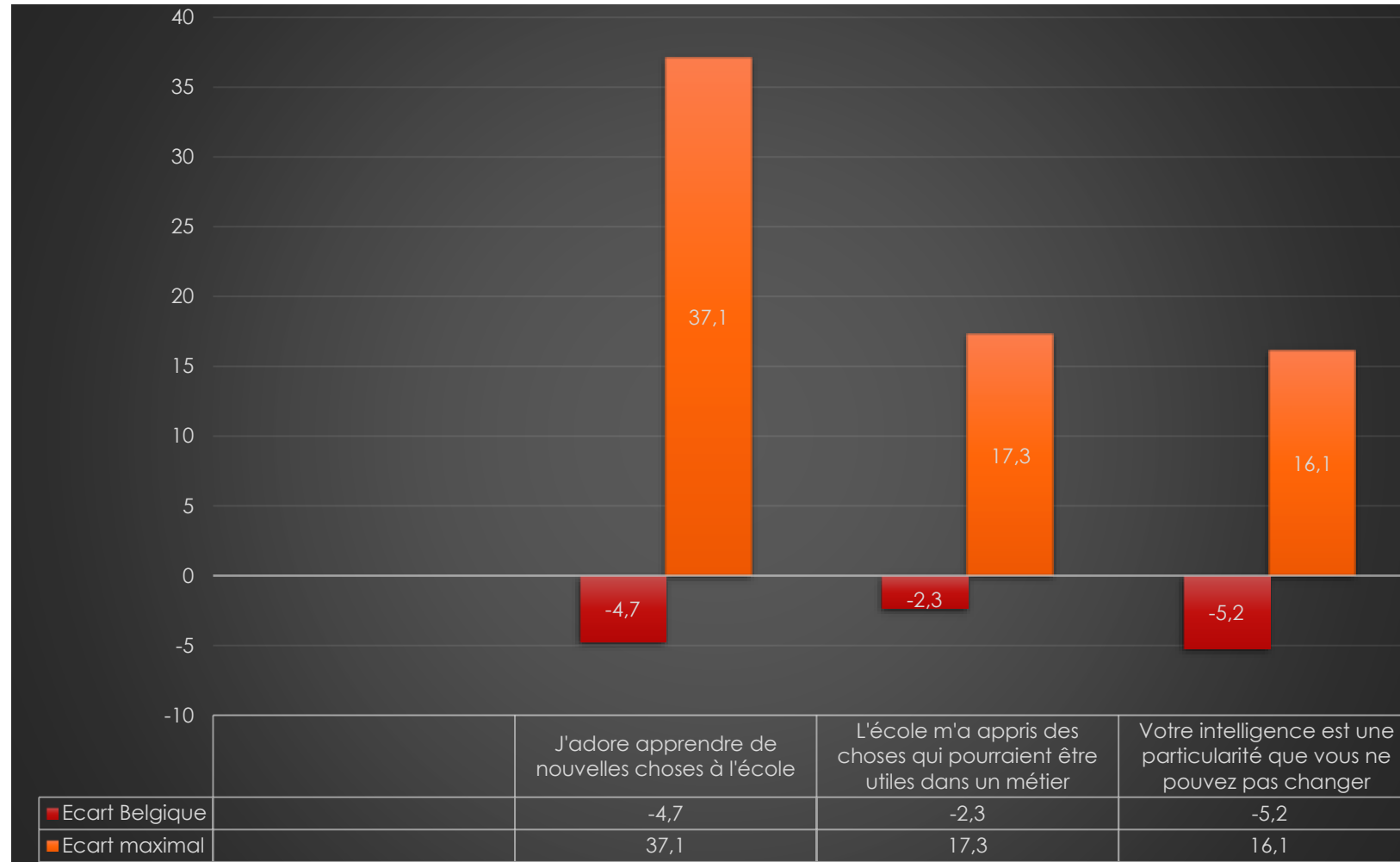
Où en est le jeune ?

- Quel est son niveau de **confiance en lui** ?
- Se sent-il **maître de ses choix** ?
- A-t-il des **relations soutenant**es ?
- A-t-il des **talents méconnus** ?
- ...

Où peut-on agir ?

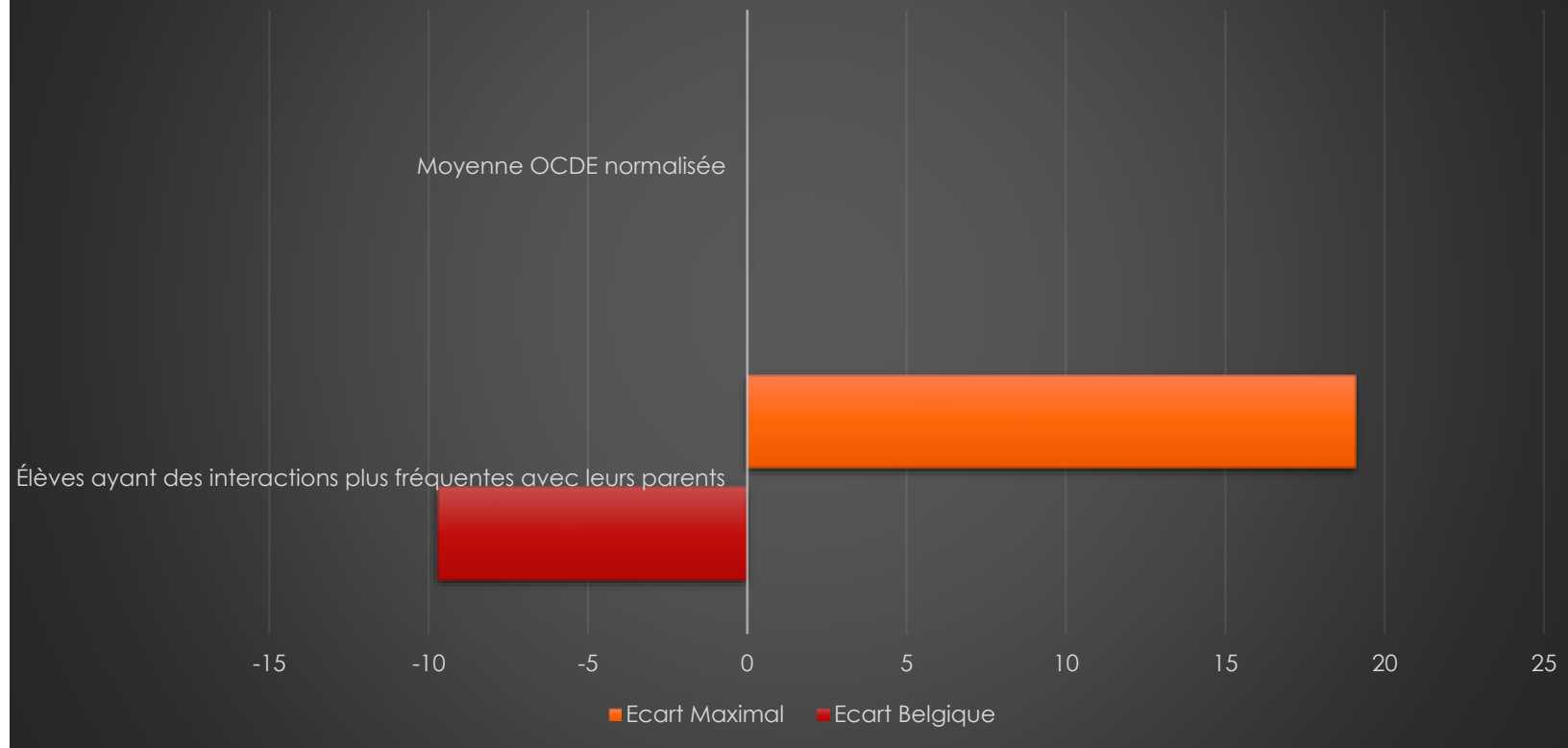
- **Valoriser** les compétences existantes
- Créer des **espaces de choix**
- Créer des **alliances** positives
- **Révéler les talents** méconnus
- ...

Quelques chiffres... Etat d'esprit de développement



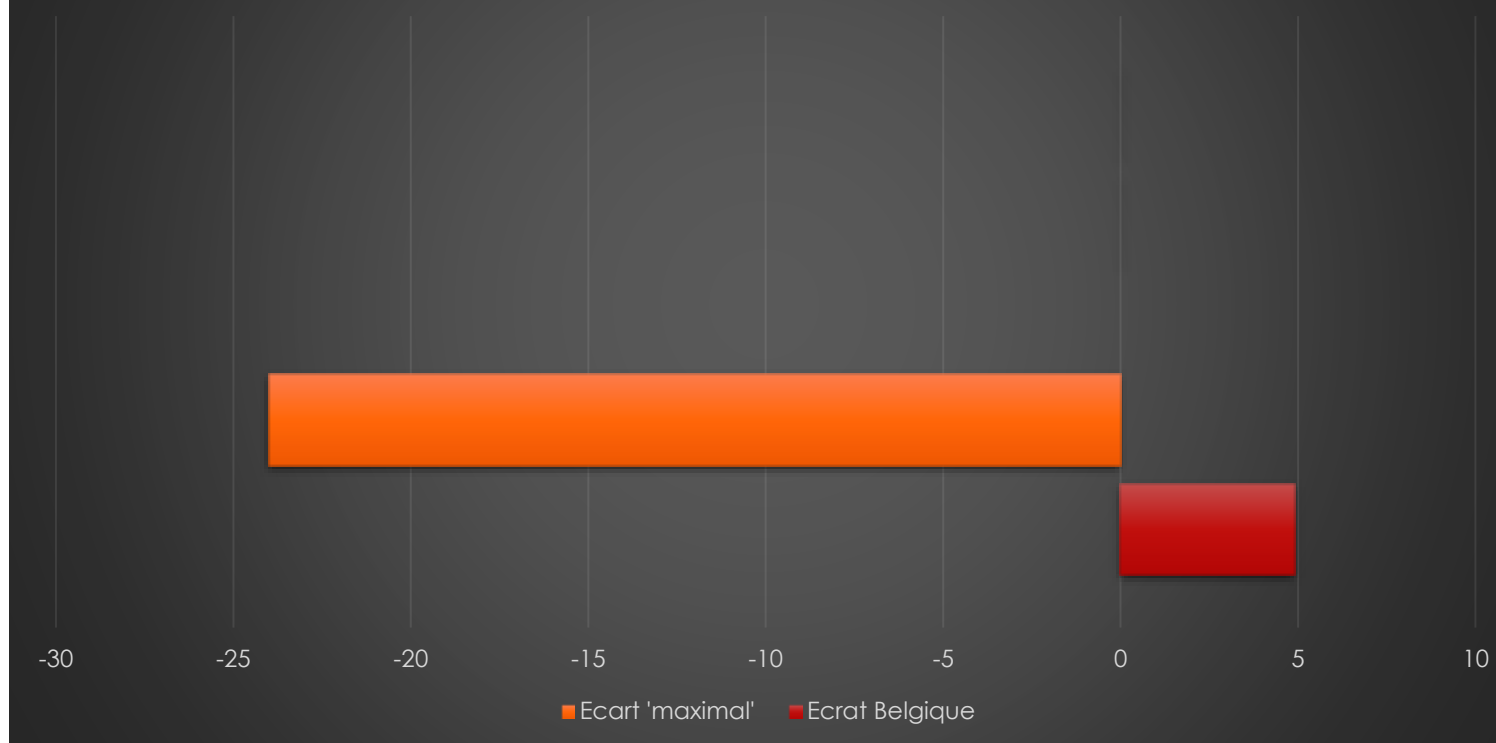
Source : PISA 2022 Vol 5 abrégé

Les parents s'intéressent à ce qu'ils apprennent à l'école



Source : PISA 2022 Vol 5 abrégé

J'aime le travail scolaire qui est difficile - Niveau d'anxiété le plus élevé



Source : PISA 2022 Vol 5 abrégé

L'orientation n'est pas une potion magique...



L'**orientation** n'est pas une potion magique... mais quand le jeune est acteur de ses choix et que les partenaires* s'unissent, ça devient un vrai **élixir d'accrochage** !

*méfions-nous des apprentis sorciers

Enseignement : pas de filière mineure quand les talents sont majeurs

- L'enseignement qualifiant, de plein exercice et en alternance, sont des filières de qualité.
- Il n'y a pas une filière majeure et une de relégation : il y a des parcours scolaires pour que les jeunes puissent s'épanouir suivant leurs habiletés, leurs intérêts, qui ils sont, leurs contextes, ...
- L'orientation est un processus continu qui débute dès le plus jeune âge. Les expériences de jeu, de coopération, de curiosité, de persévérance, d'empathie, de confiance et d'autonomie constituent les fondations essentielles d'un parcours d'orientation réussi.

Bonnes nouvelles :

La recherche expérimentale nous montre que :

- les alliances : enseignants, éducateurs, CPMS, parents, partenaires externes (pôles territoriaux, AMO, CTA, associations, ...) permettent un meilleur accrochage !
- Des petites actions peuvent avoir de grandes conséquences.

Soyons vigilants :

- Quelles activités polytechniques seront développées dès le plus jeune âge ?
- Les écoles, les CPMS : un peu de stabilité pour reprendre son souffle
- Quels partenaires externes subsisteront pour animer des activités d'orientation ?
- Sur quelles bases les décisions de filières seront-elles prises à la fin du Tronc Commun ?
- Quid des jeunes qui ne trouveront pas leur place dans le TC ?

Questions-réponses

Accrochage scolaire

Cadre légal

En Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B), le cadre légal des absences des élèves est régi principalement par le décret **du 24 juillet 1997**, qui impose l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans et définit les conditions de justification des absences.

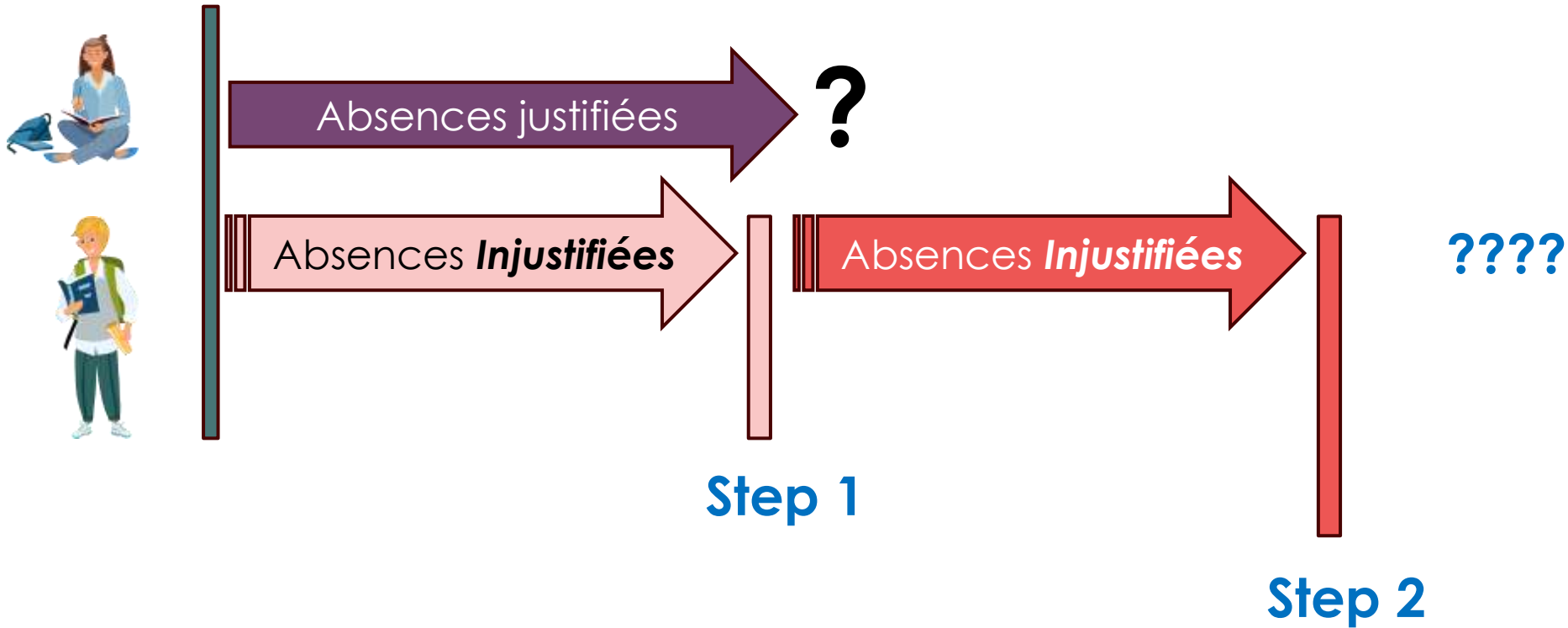
Depuis, il y a eu des évolutions :

- Le **décret du 24 février 2022** modifie certaines dispositions du décret de 1997 en matière d'enseignement obligatoire.
- **En 2024**, deux décrets ont été adoptés pour renforcer le suivi de l'obligation scolaire et préciser les modalités de fréquentation.
- A suivre ...

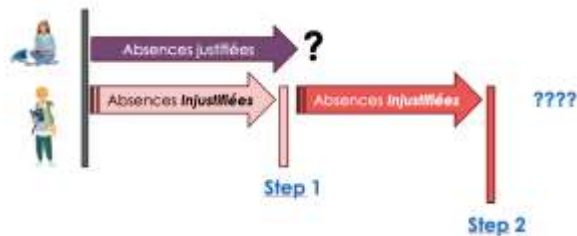
Cadre légal

- ▶ **Absence justifiée :**
 - ▶ Raisons médicales ;
 - ▶ Décès dans la famille ;
 - ▶ Convocation délivrée par une administration ;
 - ▶ Stages à caractère culturel ;
 - ▶ ...
- ▶ **Absence injustifiée**

Quelques moments clés



Dates clés



Step 1

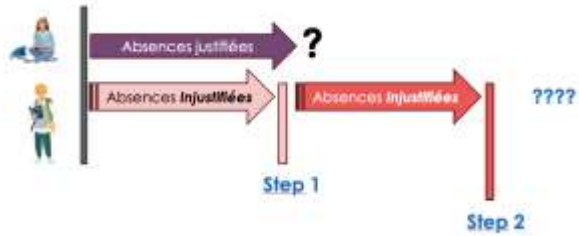
► Après 9 demi-jours d'absence injustifiée :

Le Chef d'établissement signale l'élève mineur au service du Droit à l'instruction (DGEO) via le formulaire électronique. Il informe également l'Administration des démarches effectuées au sein de l'école pour remédier à la situation. Toute nouvelle absence injustifiée est signalée mensuellement selon les mêmes procédures.

► Au 10^{ème} demi-jour d'absence injustifiée :

Obligation de convoquer l'élève mineur et ses parents ou l'élève majeur à partir de 10 demi-jours d'absences injustifiées par courrier recommandé avec accusé de réception. Lors de cette convocation, le chef d'établissement rappelle les dispositions légales en matière d'obligation scolaire et propose des moyens pour lutter contre le décrochage scolaire.

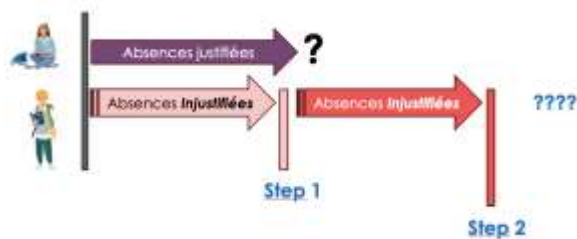
Elève irrégulier



Importance du statut

- ▶ **Au premier degré** : l'élève ne perd pas son statut d'élève régulier.
- ▶ **2^{ème} et 3^{ème} degrés** : perte du statut d'élève régulier à partir de **20 demi-jours d'absences injustifiées**. Il ne peut plus prétendre à la sanction de son année.

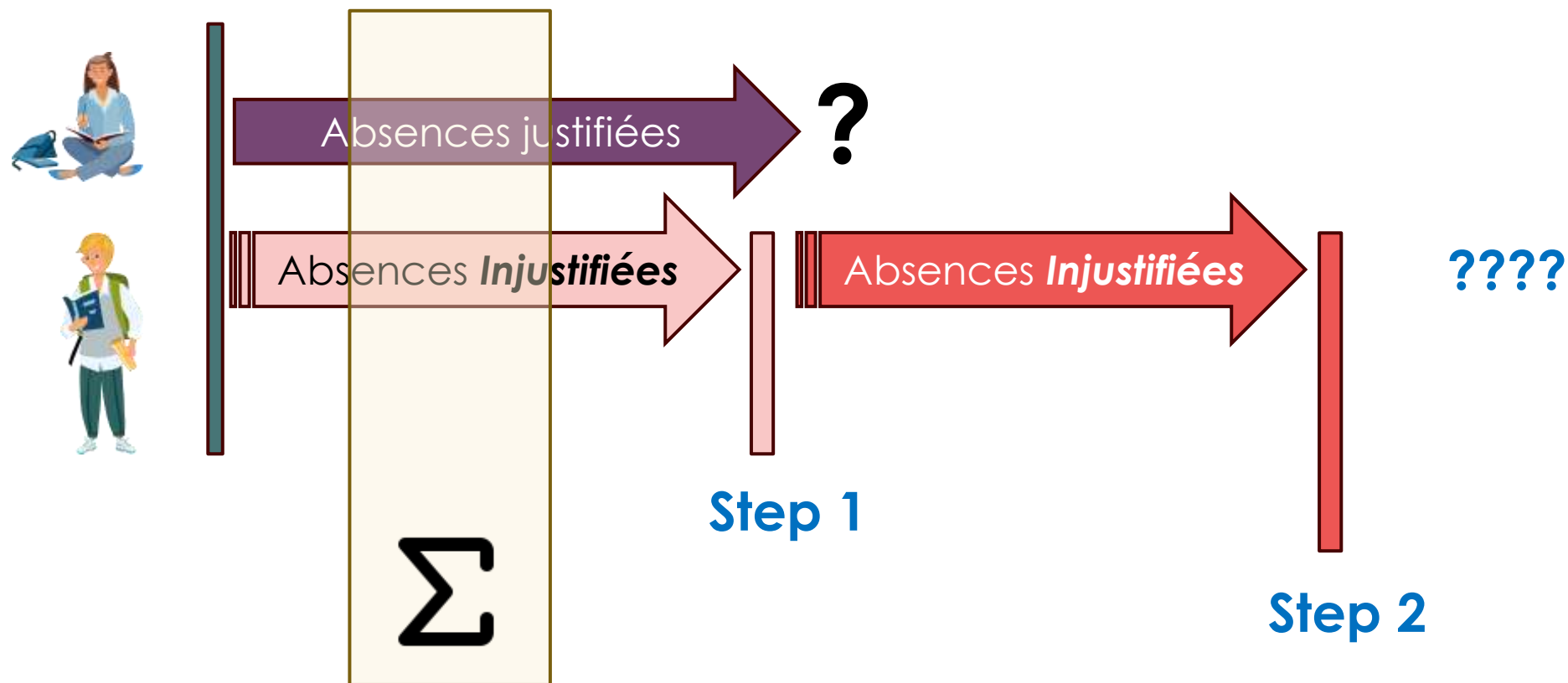
Comment récupérer le statut d'élève régulier ?



Step 2

- Mise en place d'un **contrat d'objectifs** fixés par l'équipe éducative, en concertation avec le CPMS. Il sera soumis pour approbation à l'élève et ses parents. Ce processus a comme fonction de permettre à l'élève de se « raccrocher » à l'école.
- Vérification du respect du contrat par le conseil de classe entre le 15 et le 31 mai. **L'élève peut ainsi récupérer son statut d'élève régulier. Il peut être admis à la sanction des études.**

Une vérité parfois cachée ...





Et concrètement ...

Retours du terrain

Quelques retours du terrain

- ▶ Importance du lien avec l'élève et/ou sa famille. L'éducateur est une des personnes clés dans ce processus.
- ▶ Mise en place d'un climat scolaire permettant l'accrochage scolaire :
 - ▶ Créer un sentiment d'appartenance à une communauté humaine/scolaire
 - ▶ Pédagogie du projet
 - ▶ L'orientation du jeune : être à la bonne place (Choix réellement posé)
 - ▶ Lieux ou des temps d'échanges entre élèves
 - ▶ Instaurer des temps concertation/d'échanges entre CPE, PMS, DIAS et parfois AMO
 - ▶ Pour certains, l'école = zone de confort
 - ▶ Accompagner l'échec et la réussite. Différence réussite scolaire et sociale.

Quelques retours du terrain

- ▶ Les éducateurs ont rôle administratif et de sanction => DIAS est un plus. **D**ispositif **I**nterne d'**A**ccrochage **S**colaire. C'est un lieu « neutre »
 - ▶ L'absentéisme est un indicateur mais il y en a pléthore d'autres : relation avec autres (observer), retards, comportement, autosabotage (feuille blanche),... ;
 - ▶ Systémique familiale ;
 - ▶ On est une aide, pas la solution.
- ▶ Eviter le décrochage scolaire et social



Décrochage scolaire : ce qui le déclenche



- ▶ Relations négatives avec les pairs ou les enseignants
- ▶ Pas de reconnaissance ni de prise en compte des BS : perte estime de soi, dévalorisation...
- ▶ Absence pour maladie de longue durée ou absences médicales répétées : CM écran de fumée
- ▶ Lien avec élève malade
- ▶ Organisation retour élève malade de longue durée

Décrochage scolaire : ce qui le déclenche



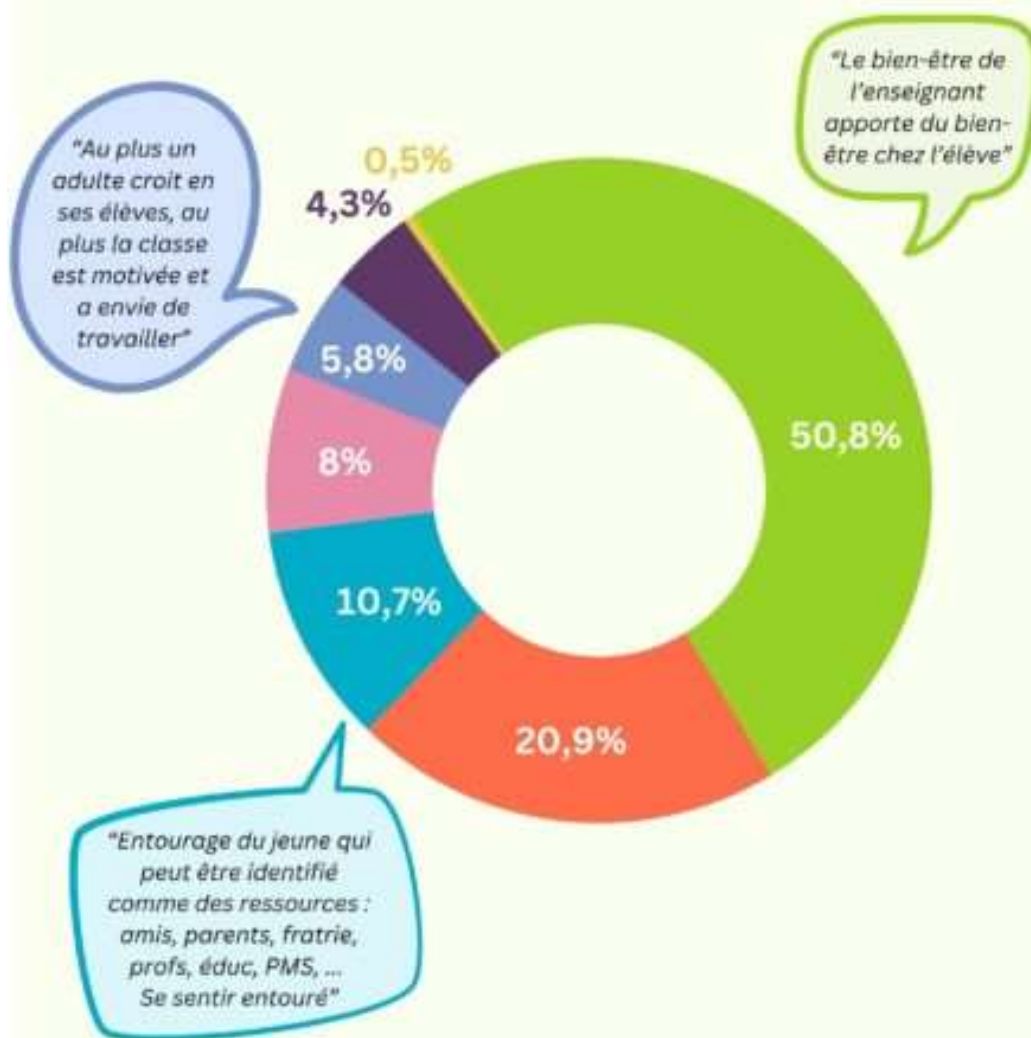
- ▶ Perte de sens : mauvaise orientation, relégation
- ▶ Milieu familial : loyauté, désintérêt, absence de modèles
- ▶ Milieu familial : pression

Lien avec les pairs et les enseignants

Qu'est-ce qui soutient et favorise la santé mentale des jeunes à l'école ?



Selon les professionnels

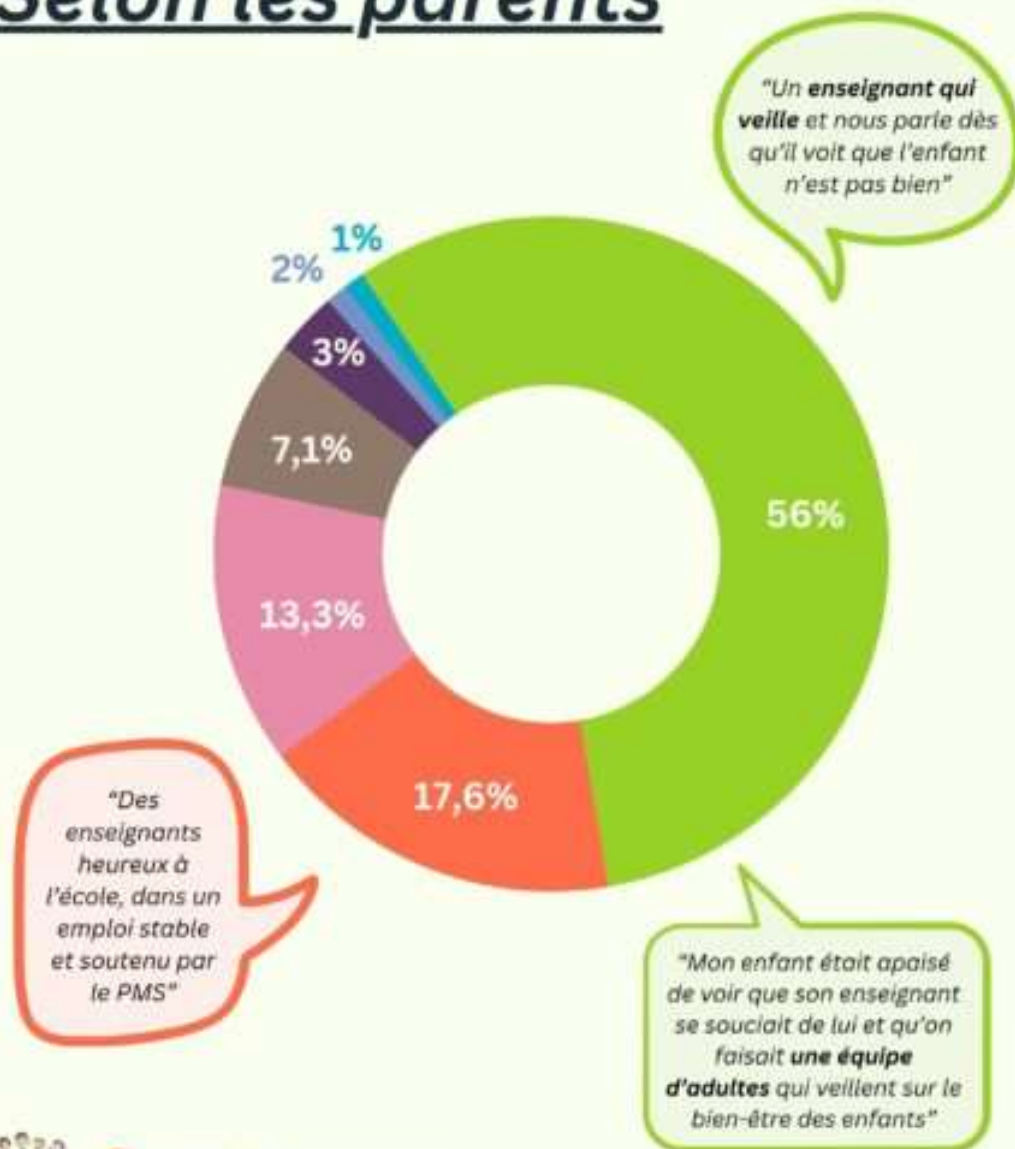


- Liens relationnels**
50,8% *Ecoute, lien de confiance, accueil des émotions, communication positive*
- Ambiance**
20,9% *Institution sensée et bienveillante, cadre sécurisant*
- Réseau d'aide**
10,7% *PMS, AMO, pôles, famille, ...*
- Apprentissage dynamique**
8% *Apprentissage concret, travail de collaboration, sorties extérieures*
- Accompagnement vers la réussite**
4,8% *Valorisation, renforcement positif*
- Autre**
4,3% *Activité physique, interdiction du GSM, éducation parentale*
- Infrastructures**
0,5% *Petites classes, lieux adaptés et lumineux*



archipel 81 réponses

Selon les parents



Liens relationnels

56%

Communication, amitiés, confiance en l'adulte, liens parents/école

Ambiance

17,6%

Institution bienveillante, journée « confiance en soi », soutien

Apprentissage dynamique

13,3%

Sorties scolaires, curiosité et la créativité, allier théorie et pratique

Activité physique

7,1%

Sport, mouvements de jeunesse, l'ATL

Autre

3%

Gestion des émotions

Accompagnement vers la réussite

2%

Aménagements raisonnables, moins de pression sur l'enfant et la famille

Réseau d'aide

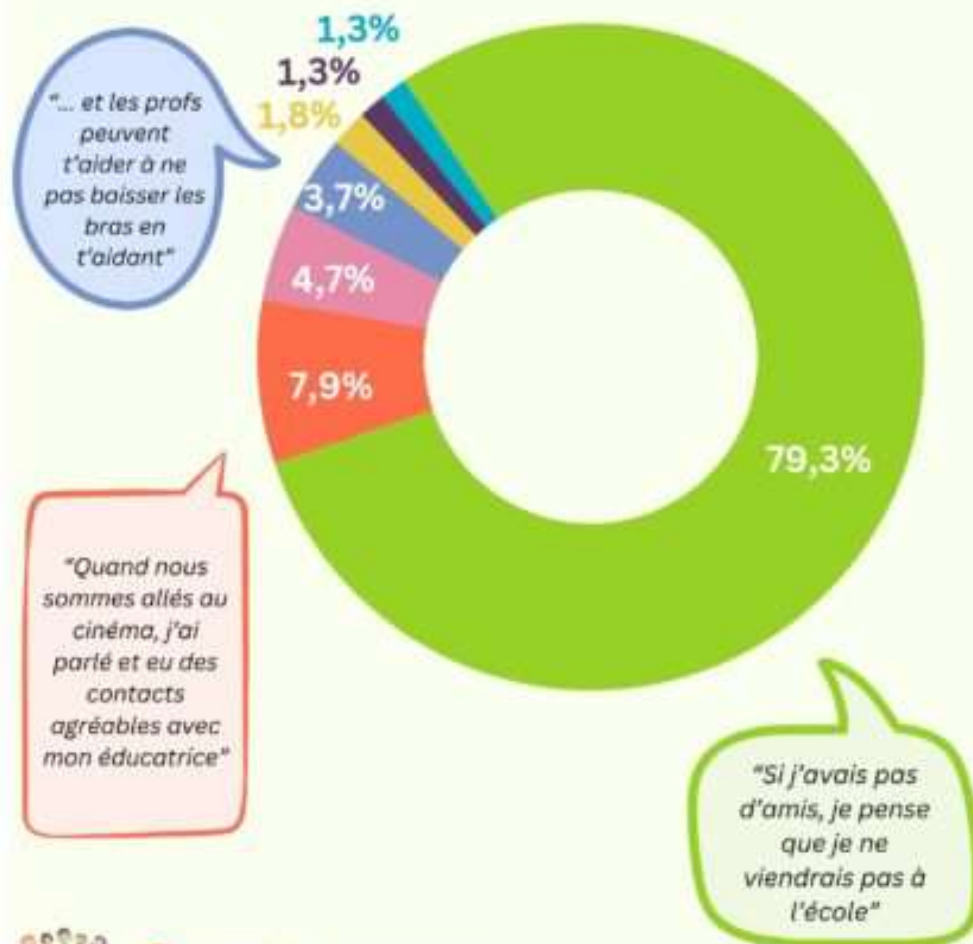
1%

Soutien du PMS



archipel 39 réponses

Selon les jeunes



Liens relationnels
79,3% Amitiés, relations avec les enseignants et les éducateurs

Ambiance
7,9% En classe, lieux calmes, conditions de travail, confiance, respect

Apprentissage dynamique
4,7% Sorties extrascolaires, apprendre en s'amusant, activités scolaires

Accompagnement vers la réussite
3,7% Résultats scolaires, nouveaux apprentissages

Infrastructures
1,8% Petite classe, l'environnement, la nature

Autre
1,3% Les vacances, l'eau pétillante, rien

Réseau d'aide
1,3% PMS, intégration scolaire, les aides



archipel 307 réponses

Besoins spécifiques - EO

Besoins **reconnus** résultant d'une **particularité**, d'un **trouble**, d'une **situation permanente ou semi-permanentes** d'ordre **psychologique, mental, physique, psychoaffectif** faisant obstacle au projet d'apprentissage et requérant, au sein de l'école, un soutien supplémentaire pour permettre à l'élève de poursuivre de manière régulière et harmonieuse son parcours scolaire dans l'enseignement ordinaire ou dans l'enseignement spécialisé

Maladie chronique

Déficience
intellectuelle

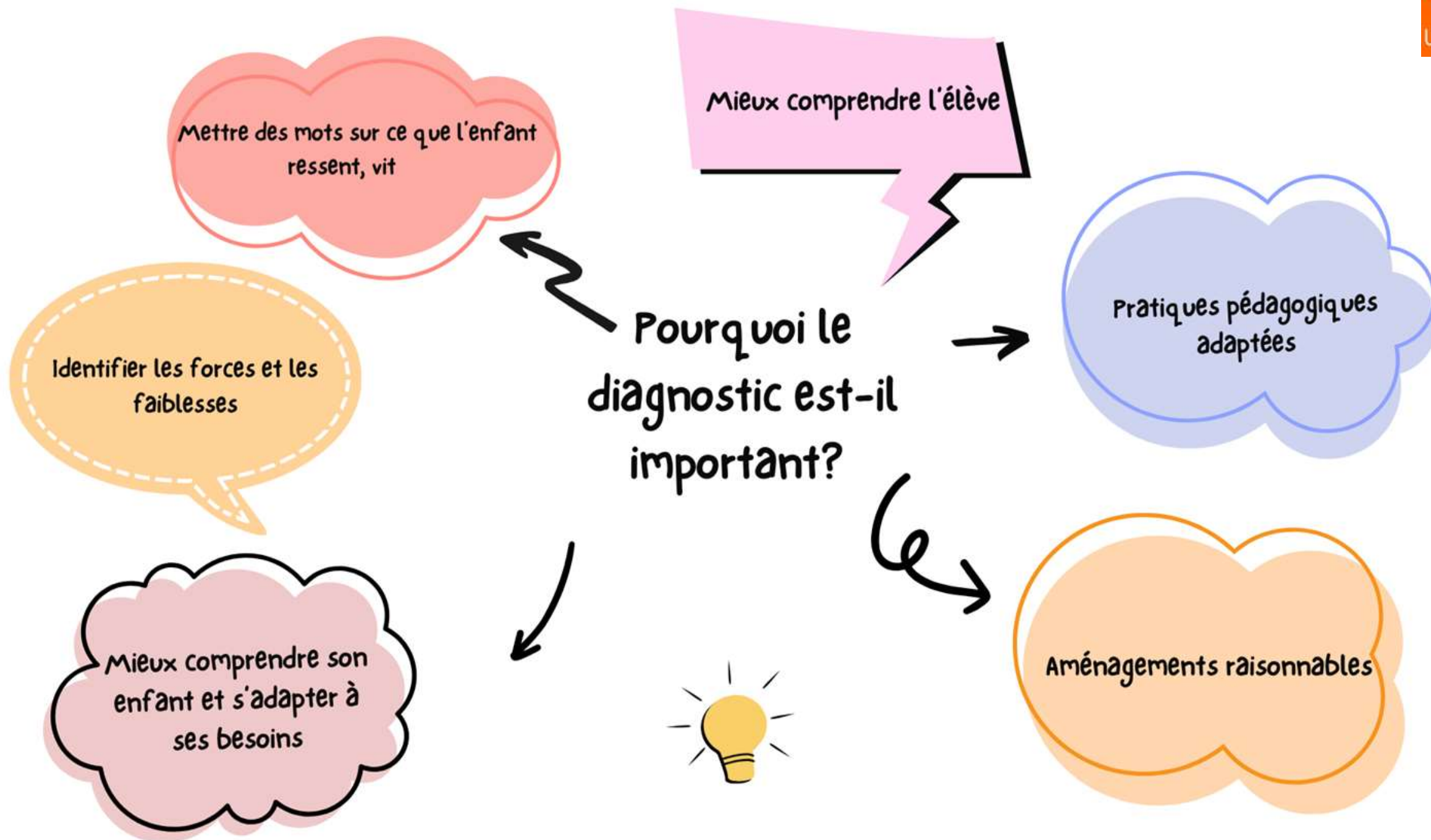
Handicaps
sensoriels

Handicaps
physiques

Troubles de
l'attention et du
comportement

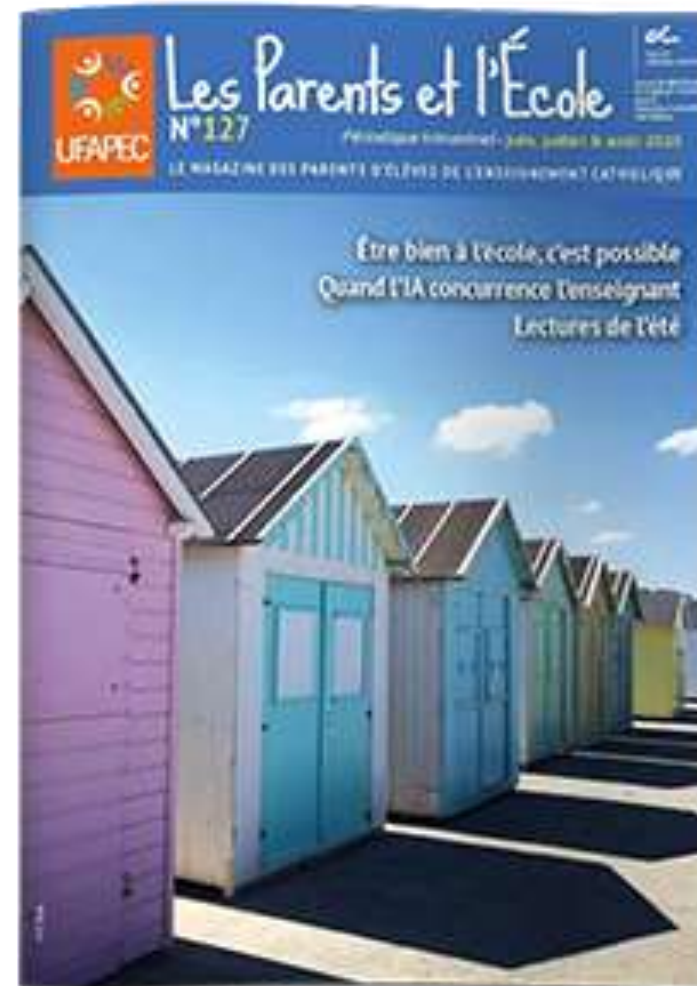
Troubles de
l'apprentissage
(DYS)





Accrochage scolaire : ce qui le nourrit

- ▶ Liens avec les pairs et les enseignants
- ▶ Sens à aller à l'école
- ▶ Soutien parental
- ▶ Guidance parentale
- ▶ Prise en compte des besoins spécifiques et mise en place d'aménagement raisonnable



Questions-réponses

Comment
faire pour introduire une demande
d'aménagements raisonnables ?

Qui
peut introduire
la demande ?

- L'élève s'il est majeur
- les **parents de l'élève mineur**
- le CPMS (en collaboration avec les parents)
- les **membres de l'équipe éducative** (en collaboration avec les parents)

A qui envoyer
la demande ?

demande adressée à la
Direction

Sur base d'un diagnostic

Qui
peut établir le
diagnostic?

Un médecin: dans son champ
de spécialité

Professions paramédicales :

- **Kinésithérapeute**
- **Ergothérapeute**
- **Logopède**
- **Orthopédagogue-clinicien**
- **Orthoptiste- optométriste**
- **Psychologue**

Le CPMS (analyse des besoins)

Prise en compte des besoins spécifiques et mise en place des AR (EO – ES – EA)

Enseignement obligatoire

- décision d'un organisme public chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap
- Diagnostic spécialiste ou analyse des besoins CPMS
- Réunions de concertation
- Protocole AR
- Pôle territorial, CPMS

Enseignement obligatoire – décret AR intégré dans le code de l'enseignement – 2017

Enseignement supérieur

- décision d'un organisme public chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap
- Rapport par spécialiste datant de moins de 2 ans au moment de la 1^{re} demande
- Liste des AR de l'EO à titre informatif
- PAI
- Service accueil et accompagnement

Décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif pour les étudiants en situation de handicap – 2014

Enseignement pour adultes

- attestation de diagnostic d'un spécialiste médical ou paramédical
- Preuve ou attestation délivrée par une adm. publique compétente (handicap, invalidité, maladie, accident)
- Rapport spécialiste domaine médical ou paramédical
- Décision du Conseil des études
- Personne de référence

Décret relatif à l'enseignement de promotion sociale inclusif - 2016

AGIR pour mieux se CONNAITRE

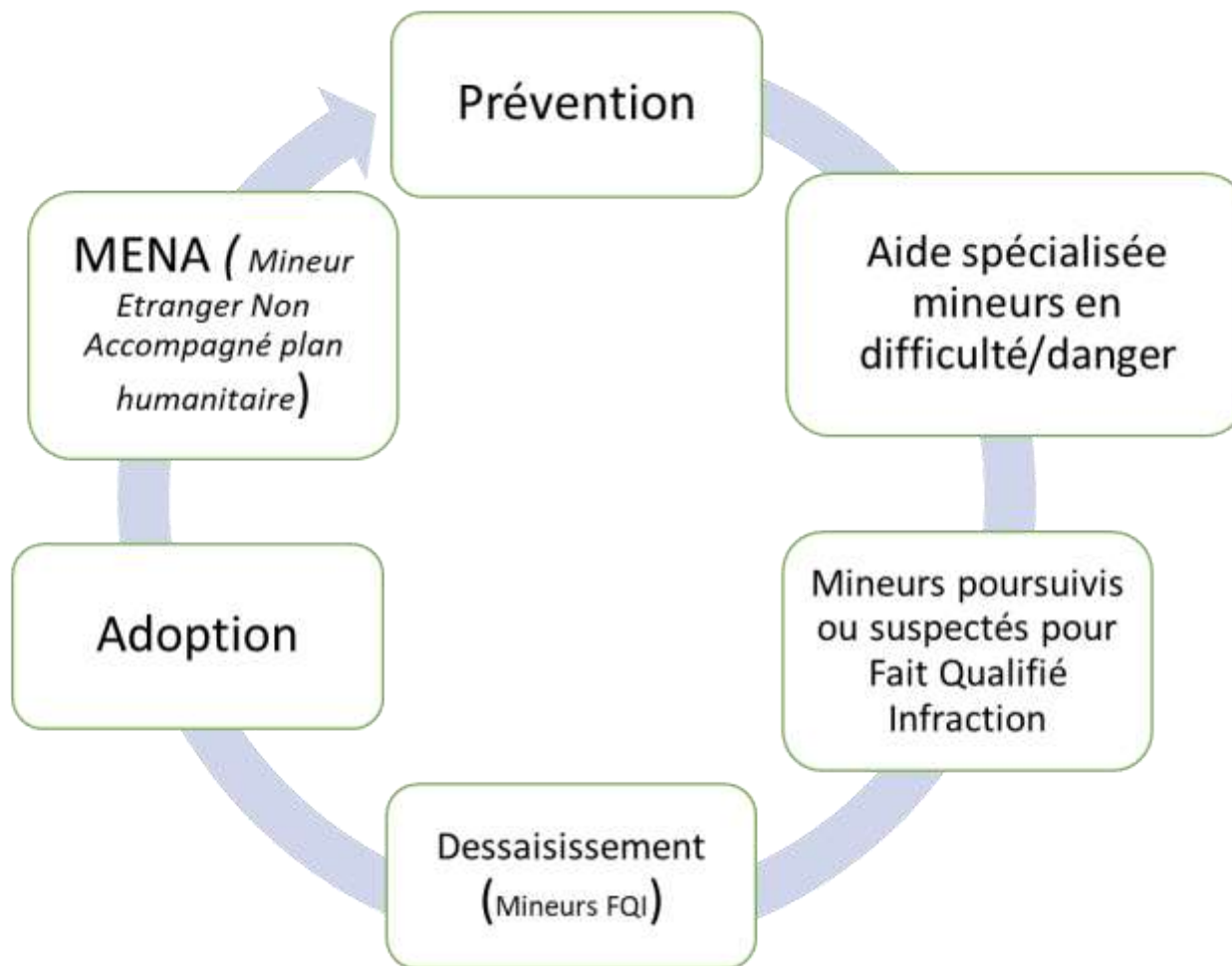
Présentation des Actions favorisant l'Accrochage scolaire et social auprès des jeunes en Brabant wallon.

Par Didier DELBART, Chargé de Prévention

Colloque organisé par IBEFE, le 02 octobre 2025



Un petit rappel : Aide à la Jeunesse





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Aide
à la jeunesse

Conseil de Prévention du Brabant wallon



Qu'est ce que le Conseil de Prévention ?

- Rôle: stimuler la prévention sur un territoire donné, établir un Diagnostic Social et un plan d'actions, assurer une veille des faits sociaux et interpeller les autorités sur les problématiques défavorables au développement personnel des jeunes et à leur insertion sociale.
- Composition selon représentations des secteurs : AMO, Enseignement, Institutions AJ d'hébergement ou non, mandatées ou non, Justice, AVIQ, Culture, CPAS, Maisons de jeunes, ONE, PCS, Santé mentale



Diagnostic social 2024 et répertoire des services



Site « Accrochons-nous dans le BW »



AMO : services non mandatés

- Les AMO sont reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour leur travail en « milieu ouvert ». Ces services d'action non mandatés s'occupent de jeunes mineurs d'âge ou de jeunes ayant maximum 22 ans (si obtention de l'agrément spécifique), et de leur famille en fonction des demandes ou des problématiques identifiées dans l'environnement de ceux-ci.
- Les modalités d'intervention des services AMO, s'organisent autour de deux axes principaux : **l'aide individuelle** (accompagnement dans diverses démarches, aide juridique, aide scolaire...) **et un travail communautaire** (animations de quartier...) **en réseau avec d'autres associations**. Elles peuvent aussi développer des **actions collectives** en fonction de leur projet. A côté de leur travail de prévention, certaines ont mis sur pied des écoles de devoirs ou un soutien à la scolarité, des ateliers créatifs ou d'autres activités.
- Répartition : 88 services en FWB dont 7 en Brabant wallon.



AMO du Brabant wallon



Pourquoi choisir les actions en milieu ouvert ?

- Accès sans mandat
- Libre adhésion
- Garantie de l'anonymat pour les jeunes et leur famille



Actions

AMO Plan J

- **Soutien individuel** : proposer une oreille attentive face à tes questions
- **Actions collectives IMA'GO** : une pause en groupe pour développer ses compétences, retrouver du bien-être, échanger sur des thématiques d'actualités, participer à des activités culturelles et de découverte pendant une semaine = SE REDONNER CONFIANCE
- **Soutien scolaire** : aide dans une ou des matières le samedi matin

AMO Tempo

- **CQFD** : aide dans les matières en compagnie de tuteurs étudiants
- **Tempo'rise** : une semaine pour se recentrer sur soi, réfléchir à son avenir et retrouver des motifs d'engagement qui favorisent le bien-être personnel
- **Temp'air** : animations dans les écoles pour favoriser la communication et agir avant la crise (possibilité d'intervention à la demande toute l'année scolaire)



AMO La Croisée :

- **Cellule M** : ateliers de réflexion sur les questions d'adolescence (sens de l'école, avenir, confiance en soi et motivation) organisés dans l'école
- **Pack to school** : ateliers individuels = regard sur soi pour favoriser son autonomisation et un nouveau départ
- **Salle d'étude** : aide dans les matières, méthodes d'apprentissage, organisation dans le travail,...
- **Level up** : suivis individuels durant le temps scolaire pour préparer son devenir adulte notamment grâce à des immersions professionnelles (développement de la connaissance et soi et de la motivation)



AMO Color'Ados

- **Parenthèse inattendue** : réflexion sur les raisons d'une exclusion scolaire (rupture temporaire) pour éviter le risque de décrochage
- **Rebond** : projet collectif axé sur le dépassement de soi dans des activités originales et la reprise de confiance en soi qui en découle = enrichissement personnel pour des jeunes qui sont en rupture scolaire et sociale

AMO La Chaloupe

- **Impulsion** : une semaine de raccrochage en groupe en utilisant la grille de lecture de la personnalité qu'est l'ennéagramme. Cinq semaines sont organisées dans l'année.
- **Bulle d'R** : découverte de ses qualités personnelles par l'aventure et la vie dans la nature en totale autonomie. Cinq semaines sont organisées dans l'année.
- **CQFD** : parrainage scolaire réalisé par des étudiants de l'enseignement supérieur. Vingt séances prévues réparties en fonction des demandes et des moments cruciaux dans l'année



AMO Carrefour J

- **Tuto Ados** : permanences de tutorat organisées où les jeunes peuvent rencontrer des tuteurs expérimentés afin de poser leurs questions dans les différentes matières.
- **Sac'Ados** : ateliers, activités ou animations ayant pour objectif une meilleure connaissance de soi-même via la méthodologie de l'ennéagramme, la gestion des émotions ou encore des activités artistiques et sportives Cette démarche va permettre un choix d'orientation en accord avec les valeurs et la personnalité du jeune.
- **Evasion** : activités diverses pour jeunes en décrochage plus sévère à raison de 2 demi-jours par semaine. Projet collectif visant la resocialisation via l'art, le sport, les découvertes métiers, ...



AMO Jeun'Est

- **Salle d'étude** : tous les mardis de 16h à 18h + à l'approche des examens selon calendrier
- **Créattitude** : 4 modules de 6-7 séances entre chaque vacances scolaires = ateliers d'expression artistique pour se découvrir
- **Motiv'toi** : ateliers dans les écoles dès le mois de janvier pour se questionner sur le vécu à l'école et construire des solutions collectives
- **Semaines Pause** : du 26 au 30 janvier 2026 et du 30 mars au 3 avril 2026 et en novembre 2026 = travail sur les difficultés, les ressources personnelles grâce à des visites culturelles, des activités sportives et des rencontres inspirantes



Quelques constats

En prévention, on offre aux jeunes des espaces permettant de s'approprier positivement les matières, une méthode de travail, un accompagnement de type tutorat ou de parrainage. Cette intervention peut amenuiser le risque de décrochage.

Ensuite, si ce premier niveau ne suffit pas, il sera nécessaire de travailler sur le développement personnel des jeunes en difficulté :

- Comprendre leur rejet de l'école ou de la formation : souffrance personnelle ? rapport négatif avec l'école ? manque de dynamisme personnel ?
- Identifier le rôle de l'environnement familial : conflits ? instabilité ? absence de soutien ? absence de stimulation ?



- Identifier le rôle de l'entourage et des relations sociales avec les autres jeunes : harcèlement ? violences ? exclusion du cercle ?
- Evaluer la possibilité de troubles psychologiques : phobie ? dépression ?

ET

Dans une société plus anxiogène : quelle vision de l'avenir offrons-nous à nos enfants ?

- Risque de crise sanitaire : depuis 2020, c'est tangible !
- Risque d'épuisement de la planète, réchauffement du climat et biodiversité en berne
- Risque de ne pas avoir de place dans la société vu l'avènement des machines (IA)

Et maintenant...

- Risque de guerre et polarisation « des bons et moins bons » affirmée sans complexe

L'attention dans les interventions doit donc se poser au niveau du renforcement personnel : connaître ses compétences, avoir confiance en soi et se sentir « en société »

POUR

renouer avec le savoir vivre ensemble !!





**Aide
à la jeunesse**

SANTÉ MENTALE :

***DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET SANTÉ MENTALE : COMPRENDRE,
ACCOMPAGNER, RACCROCHER***

MARLÈNE MICHEL (RÉSEAU ARCHIPEL)



archipel

11H05-11H25 :

PAUSE

CHER » LE PUBLIC JEUNE ?

EXPERIENCES EN BRABANT WALLON

RE 2025

